

Communiqué de presse

Mercredi 11 octobre 2023

Convention d'affaires de l'Union Lémanique des Chambres de Commerce

Eau et énergie : concilier besoins de l'économie et préservation des ressources

Indispensables aux activités humaines, l'eau et l'énergie sont au cœur des préoccupations actuelles à tous points de vue (usages, besoins, ressources, innovations...). Face à l'augmentation des prix de l'énergie et aux tensions internationales d'approvisionnement de celle-ci d'une part et aux périodes de sécheresse de plus en plus régulières d'autre part, les entreprises doivent plus que jamais être vigilantes sur leur consommation et leur dépendance à ces ressources. La gestion et la maîtrise de l'eau comme de l'énergie sont devenues une nécessité dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique. Pour échanger sur ces problématiques, près de quatre-vingts acteurs français et suisses se sont donné rendez-vous ce 11 octobre, à Injoux-Génissiat (Ain), pour la [Convention d'affaires](#) de l'Union Lémanique des Chambres de Commerce (ULCC) présidée par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Ain.

L'eau et les différentes sources d'énergie sont stratégiques pour le fonctionnement de l'activité économique. Toutes les filières sont aujourd'hui confrontées au défi d'adapter leurs pratiques et processus de production dans un souci d'efficacité et pour anticiper les risques à venir. Des plans d'actions ont été mis en œuvre, en France comme en Suisse, pour contribuer à la sobriété énergétique et hydrique. Cela implique également un engagement à plus long terme, à initier dès à présent.

Avec le soutien du Conseil du Léman, l'Union Lémanique des Chambres de Commerce a organisé, ce mercredi à Injoux-Génissiat, sa convention d'affaires annuelle. L'objectif était de partager, sous un angle transfrontalier, les grands enjeux actuels et à venir liés à l'eau et à l'énergie. Après une visite du barrage-centrale de Génissiat, site emblématique aindinois, deux tables rondes ont contribué aux réflexions sur les nécessités d'adaptation en présentant des initiatives développées de part et d'autre de la frontière par différents acteurs du terrain. Tous ont partagé une même volonté : avec la crise climatique et énergétique et les menaces majeures sur la ressource en eau, il est urgent de trouver des solutions et d'agir ensemble pour la transition écologique et énergétique. Les acteurs économiques doivent partager leurs expériences et leurs visions pour relever le défi posé par ces enjeux majeurs qui n'ont pas de frontière.

Poumon économique à l'attractivité et au rayonnement fort au niveau européen, le territoire lémanique doit sa richesse aux acteurs du tissu économique qui y sont établis. Dans un contexte fragile d'incertitudes et de défis multiples pour maintenir ce niveau d'excellence et cet esprit d'entreprendre, le Conseil du Léman salue l'organisation de ce dialogue transfrontalier orchestrée par la CCI de l'Ain. Une belle initiative qui répond à la nécessité de mieux se connaître pour mieux partager ce bassin lémanique autour de problématiques communes de part et d'autre de la frontière.

Informations complémentaires

- **Gérard PAOLI**, Vice-président du Département de l'Ain, Président du Conseil du Léman, +33 4 74 24 48 24

Sous l'impulsion du Conseil du Léman en 1992, l'Union lémanique des Chambres de Commerce réunit les Chambre de commerce de l'Ain, de Genève, de la Haute-Savoie, du Valais et de Vaud autour de projets collaboratifs destinés à favoriser les courants d'affaires franco-suisses.